

Mme La Députée RIST , Chère Consœur,

Nous avons décidé de vous envoyer ce courrier afin de vous faire percevoir à quel point votre loi nous met en difficulté, et est complètement inappropriée pour répondre aux besoins sanitaires actuels surtout aux urgences avec près de 22 millions de passages en 2020 désormais. Ce d'autant plus que nos services d'urgences ont été en première ligne pendant la pandémie COVID et qu'ils ont montré leur nécessité dans la gestion de cette crise . Nos services font d'ailleurs face en permanence à toutes les crises.

Votre loi, en plus de considérer nos collègues médecins remplaçants comme des profiteurs sans aucun scrupule, jette l'opprobre sur notre profession de médecin en nous faisant passer pour des personnes uniquement intéressées par l'argent .

Un praticien hospitalier titulaire urgentiste, qui réalise des gardes de 24 heures, à un échelon moyen 5 sur 13 de la nouvelle grille avec les primes bisite, gagne environ avec les indemnités de sujétion de garde, et l'indemnité de service public exclusif, 1300 euros nets de la garde ce qui vous en conviendrez j'espère, n'est pas un salaire délirant. Au delà de cette somme, qui est effectivement quasiment un smic, il ne faut pas oublier que c'est 24 heures de travail, soit trois fois huit heures enchaînées jour ET nuit, sans sommeil très souvent avec une pénibilité et des responsabilités qui sont majeures. Eh bien oui, cette pénibilité et ces responsabilités avec 12 ans d'études se payent ! Tout travail mérite un salaire juste et nous ne croyons pas que 54 euros de l'heure soit un vol contrairement à ce que vous voudriez faire croire.

Si c'était votre positionnement nous serions ravi que vous partagiez avec l'un d'entre nous un mois de notre vie d'urgentiste avec plusieurs gardes de 24 heures en temps continu et que vous feriez à nos côtés .

Par ailleurs, nous vous rappelons que le Ségur a spolié beaucoup de praticiens de deux échelons, ce qui pour le coup peut être considéré comme un vol.

Nous vous rappelons aussi l'origine des mercenaires médicaux : ces derniers ne sont que l'œuvre des gouvernements successifs qui n'ont cessé de dégrader nos conditions de travail avec des patients qui attendent dans des brancards des heures et des jours durant avant d'être hospitalisés. Ces dégradations ont fait démissionner nombre de titulaires, remplacés de fait par des intérimaires. Ces intérimaires demandant à juste titre des sommes en adéquation avec la pénibilité du travail. Ainsi, des hôpitaux comme Bourges, Troyes, Thionville ou encore Mulhouse par exemple sont devenus de véritables enfers sur terre où quasi plus aucun praticien hospitalier conventionnel ne veut aller travailler. Pour faire tourner ces services d'urgences à pénibilité extrême, il n'y a quasiment plus que des intérimaires qui demandent de façon légitime à notre sens des sommes en adéquation avec la pénibilité du travail, c'est la loi de l'offre et de la demande. Nous n'irions pas pour notre part dans ces services même pour 2000 euros par 24 heures au vue des conditions de travail qui ne nous conviennent pas et qui ne nous permettent pas de prendre en charge nos patients selon nos valeurs.

Votre loi est donc en train de mettre en difficultés de nombreuses structures hospitalières dans des endroits déjà sous-dotés en médecins traitants où les services d'urgences deviennent les seuls lieux de soins inopinés permettant aux patients de se faire soigner puisque ces derniers ne trouvent plus de médecins traitants.

Par ailleurs comment voulez-vous repeupler nos milieux ruraux et semi ruraux de médecins généralistes? Car si ces derniers n'ont pas de structure d'urgence à proximité ils ont beaucoup d'appréhension pour s'installer.

Voilà quelques explications sur ce qui est en train de se jouer en ce moment et qui n'a probablement pas été bien évalué, à moins que toute cette désorganisation induite par votre loi soit volontaire pour légitimer la fermeture de certains hôpitaux publics.

Nous espérons que l'État va prendre enfin la mesure des difficultés de l'hôpital public et particulièrement des endroits déjà sous-dotés en médecins où l'hôpital n'est plus que le seul recours médical urgent des populations. Et ce n'est pas en voulant créer de nombreuses structures privées de soins non programmés que les problèmes se résoudront car nous savons tous que ces structures ne prennent pas en charge les patients âgés qui nécessitent des soins complexes avec une hospitalisation à l'issue. Ils ne font quasiment que de la bobologie lucrative pour la plupart et ne vont répondre aux besoins que d'une certaine frange de population. Et nous ne pensons pas que des usines à malades résultant de la fusion d'hôpitaux publics, usines condamnées à être saturées, aux coûts ultra optimisés sans aucune humanité et bien loin de nos campagnes, soient la réponse aux problèmes des déserts médicaux.

Ce n'est pas en diminuant l'offre de soins dans nos campagnes que les gens cesseront d'être malade et consommeront moins de médecine, c'est déjà cette idée tordue qui avait prévalu il y a 40 ans lorsque le numerus clausus a été réduit à peau de chagrin en se disant que : « moins de médecin = moins de consommation médicale » !!! Nous voyons toutes et tous ce que cette politique de pénurie organisée donne à l'heure actuelle!

De façon pragmatique votre loi nous impacte dès novembre sur nos plannings et dans les hôpitaux de notre secteur. Sur trois lignes de gardes, seule une peut être actuellement pourvue avec un risque clair de fermeture de lignes SAU/SMUR et de saturation des urgences avec un seul médecin restant. Le peu de titulaires présents dans ces structures sont de nouveau mis à contribution et nous essayons tant bien que mal avec nos directions de trouver des solutions afin de donner la réponse la moins dégradée possible aux problèmes que votre loi génère. De nouveau, ce sont les titulaires qui sont sollicités pour répondre aux problèmes et de nouveau la pénibilité de notre travail s'en retrouvera encore accrue et de nouveau le risque de départ du peu de titulaires qui restent augmente. On est encore dans la logique de dégradation de nos conditions de travail qui nous poussent à partir. Preuve en est : notre chef de service qui tenait le service à bout de bras avec toute sa bienveillance et sa pugnacité a démissionné de son poste en début de semaine après tant d'années d'effort pour que le service public hospitalier tourne !

Quel gâchis la concernant !!!!

Que dire de cela après son abnégation dans la prise en charge de la crise COVID!!!

Nos attentes sont donc :

- 1) le maintien des sites d'urgences et lignes SMUR jour et nuit y compris dans les petits centres qui ont toute leurs légitimités étant donné la pénurie de médecins et la géographie de nos territoires. Nous revendiquons l'accès aux soins pour tous que l'on soit en milieu rural ou urbain.
- 2) le recrutement de médecins intérimaires qui permet aux titulaires de travailler dans des conditions acceptables avec les effectifs médicaux suffisants.
- 3) la restitution des deux échelons que le Ségur n'a pas pu donner aux anciens PH.
- 4) l'amélioration de l'aval avec un nombre suffisant de lits pour que les patients arrêtent de stagner des heures dans les couloirs.
- 5) la mise en place de transports sanitaires en nombre suffisant pour permettre une prise en charge optimale de nos patients sur nos territoires y compris la nuit.
- 6) la valorisation salariale des paramédicaux travaillant dans ces services à pénibilité lourde.

Voilà ce mail Mme RIST, qui nous l'espérons, saura peut-être vous faire prendre conscience des choses.

En espérant avoir retenu votre attention, nous vous prions Madame la Député, de bien recevoir nos salutations les plus confraternelles.

ADEMAT-H, Association pour la Défense, le Maintien, l'Amélioration de la Maternité et de l'Hôpital,
Dr HENRY Didier et Dr TISSERAND Jean

Dr BREFFA Marie responsable SAU SMUR Démissionnaire Service Urgences Remiremont

Dr BANWARTH Pierre Praticien Hospitalier

Dr BITAR Marie Paule Praticien Hospitalier

Dr CAYEUX Coralie Praticien Hospitalier

Dr DOUARD-LEGER Christelle responsable SAU SMUR Service Urgences Neufchâteau/Vittel

Dr FRANCOIS Fabrice Praticien Hospitalier

Dr LUCE Melaine Assistante des Hôpitaux

Dr MULLER Matthieu Praticien Hospitalier

Dr TISSERAND Jérôme Praticien Hospitalier

Copie de cette lettre à :

1/ Mr MACRON Emmanuel Président de la République Française

2/ Dr VERAN Olivier , Ministre de la Santé